

NOTE INTERNE

Trémery, le 10 juin 2021

EXPÉDITEUR

From : Marc Bauden

e-Mail : marc.bauden@stellantis.com

DESTINATAIRE(S)

EQUIPE DE DIRECTION

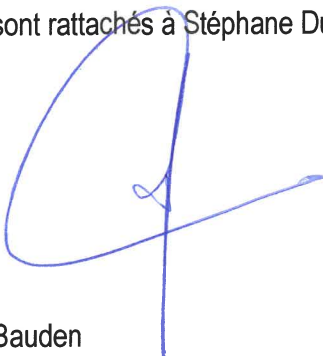
E.C. : Thierry Keime - Arnaud Chevillot - Latifa Daami - Bertrand Leconte - Chrystelle Bouvet

OBJET : note de nomination et d'organisation MEL

A compter du 14 juin 2021,

- **Thierry Keime** est nommé RG production des lignes MEL1 et MEL2.
- **Arnaud Chevillot** est nommé RG performance des lignes MEL1 et MEL2. Il assurera le pilotage technique de la ligne MEL1 et la coordination technique du lancement de la ligne MEL2.
- **Latifa Daami** est nommée pilote des missions suivantes :
 - Eradication des écarts d'inventaire des lignes MEL1 et MEL2
 - Optimisation du Coût d'Obtention de Qualité (PQG, démerite palette)

Tous sont rattachés à Stéphane Dubray.



Marc Bauden
Directeur du Pôle Industriel Trémery-Metz

NOTE INTERNE

Trémery, le 10 juin 2021

EXPÉDITEUR

From : Marc Bauden

e-Mail : marc.bauden@stellantis.com

DESTINATAIRE(S)

EQUIPE DE DIRECTION

E.C. : Audrey Schauer - Bertrand Leconte - Chrystelle Bouvet

OBJET : note de nomination et d'organisation QUP

A compter du 1^{er} juin 2021,

Audrey SCHAUER est nommée RG Qualité Opérationnelle Moteurs Diesel. Elle a la charge des lignes de flux DV et DW.

Elle est rattachée à Franck Botalla.



Marc Bauden
Directeur du Pôle Industriel Trémery-Metz

NUMÉRO VERT




Téléchargez l'appli sur :



Votre calendrier de travail toujours accessible sur l'appli Live'in

Disponible sur Apple et Android

Personnalisez vos paramètres lors de votre 1^{er} connexion :

1. Cliquez dans « mes paramètres » 
2. Dans établissement, sélectionnez « Trémery-Metz »
3. Dans direction, sélectionnez « DEUR »
4. Dans thèmes, ne rien sélectionner

Accédez en 2 clics à votre calendrier :

5. Ensuite, appuyez sur les 3 petits points en haut à droite :
6. Cliquez sur « Trémery-Metz »
7. Cliquez sur « Calendrier de travail »

Découvrez Votre Bilan Social Individuel 2020

En juin 2021, découvrez votre **BILAN SOCIAL INDIVIDUEL 2020** :

- Un bilan **complet** et **personnalisé** de votre **rémunération** et de vos **avantages** perçus sur l'année **2020**.
- Accessible de manière **100% digitale & sécurisée** sur tous types de supports : ordinateur, tablette ou smartphone.

> Rendez-vous sur <https://myadvantages.groupe-psa.com>

> ou scannez directement ce QR code :



Retrouvez aussi votre BSI via Live'In

Sur le portail :

Ressources Humaines > Mon Quotidien RH > Mon Bilan Social Individuel

Sur l'appli mobile Live'In :

Rubrique « Services RH » (accès authentifié)

Si vous ne disposez pas d'un mot de passe RPI, rendez-vous sur <https://passweb.mpsa.com/> pour générer un nouveau mot de passe.

STELLANTIS

CPF

Mon Compte Formation



Nouvelle date pour
valider vos droits
DIF !

Flashez-moi



30/06/2021 :
date à ne pas rater

Accédez à votre compte CPF via le navigateur Google Chrome à « moncompteformation.gouv.fr » ou via l'application mobile.

Créez votre compte, vérifiez vos droits DIF et déposez votre attestation DIF avant le 30/06/2021.

Votre solde DIF est disponible sur le bulletin de paie de janvier 2015 (Live'in / Ressources Humaines / mon bulletin de paie).

Les risques liés aux activités d'extérieur

Comment éviter les risques et accidents

Les activités de jardin représentent **33%** des accidents de vie courante

Dans **2/3 des cas**, il s'agit de conséquences de **chutes** ou de **chocs**. Ce qui entraîne des blessures au niveau des **membres inférieurs** et **supérieurs** du corps.



- Restez à bonne distance du barbecue
- Évitez d'utiliser des produits inflammables
- Portez des protections afin d'éviter les brûlures

- Adoptez une posture ergonomique avant de jardiner
- Évitez les gestes trop répétitifs afin de minimiser les TMS*
- Portez des protections afin d'éviter les coupures et les chocs



Environ 800 accidents de tondeuse par an

Autres mesures

Congé hospitalisation

1 jour en cas d'hospitalisation de l'enfant.

1 jour à 100% + 4 jours à 50% de rémunération pour des enfants âgés de moins de 14 ans (pas de condition d'âge pour l'enfant en situation de handicap).

Les congés sont pris par journées entières non fractionnables et non attenantes entre elles (sauf pour enfant de moins de 3 ans où 2 jours peuvent être accolés).

Un parent qui a un enfant gravement malade dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants peut bénéficier du Fonds de Solidarité Stellantis sous conditions.

Le salarié doit interrompre son activité professionnelle pour rester auprès de son enfant du fait d'une maladie, d'un handicap ou s'il est victime d'un accident d'une particulière gravité. Il peut s'absenter 22 jours par mois sur 3 ans maximum.

Vous pouvez également consulter la *brochure*
« Mon enfant a un problème de santé... quels sont mes droits ? »
disponible auprès des assistantes sociales du travail

Pour accéder au portail « Mon service social du travail », rendez-vous sur Live'In / Ressources Humaines / Mon quotidien RH



Démarches à effectuer par le futur ou nouveau père

pour accueillir la venue d'un enfant

Congés au 1^{er} juillet 2021

NAISSANCE

3 jours ouvrables obligatoires lors de la naissance de l'enfant ou à compter du 1^{er} jour ouvrable qui suit

PATERNITÉ

25 jours calendaires ou 32 jours en cas de naissances multiples :

- 4 jours calendaires obligatoires à la naissance.
- Le solde dans les 6 mois qui suivent la naissance

Fractionnement possible en 2 périodes de 5 jours minimum.

PARENTAL D'ÉDUCATION

Le salarié d'au moins 1 an d'ancienneté peut bénéficier d'un congé parental d'éducation à temps plein ou à temps partiel (avec un minimum de 16h hebdo).

ADOPTION

Le salarié peut bénéficier d'un congé d'adoption qui varie en fonction du nombre d'enfant(s) adopté(s). Il peut être réparti entre les deux parents.



Absences

EXAMEN PRÉNATAL OBLIGATOIRE

Le salarié marié, pacsé ou vivant maritalement avec la femme enceinte bénéficie d'une autorisation d'absence pour se rendre à 3 examens médicaux obligatoires au maximum.

Chèques CESU

CESU "Maternité" Malakoff Humanis

Chéquier de 150€ destiné à participer au règlement d'une facture d'un prestataire de services ou la rémunération d'un salarié à domicile.

Le salarié doit être non imposable pour le 1^{er} enfant et pour les enfants suivants le Revenu Brut Global sur l'avis d'imposition doit être inférieur ou égal à 25 500€ par part fiscale.

PERMANENCE VITALI SANTÉ TRÉMERY

Votre interlocutrice, Amandine LIVRIERI, est présente sur le site Trémery pour répondre à toutes vos questions.

Mercredi 7 Juillet
Mercredi 21 Juillet
Mercredi 25 Août

En raison des consignes sanitaires,
merci de prendre rendez-vous

**En dehors des permanences sur le site, je
suis joignable de 8h30 à 16h30**

Pour me contacter :

01.47.83.10.81

ou mail : amandine.livrieri@aon.com

8H30 – 12H00 / 12H45 - 16h30
Rendez-vous à côté de l'infirmierie



PERMANENCE VITALI SANTÉ METZ

Votre interlocutrice, Amandine LIVRIERI, est présente sur le site Metz pour répondre à toutes vos questions.

Mardi 6 Juillet
Mardi 20 Juillet
Mardi 24 Août

En raison des consignes sanitaires,
merci de prendre rendez-vous

En dehors des permanences sur le site, je suis joignable de 8h30 à 16h30

Pour me contacter :

01.47.83.10.81

ou mail : amandine.livrieri@aon.com

8H30 – 12H00 / 12H45 - 16h30
Rendez-vous à côté de l'infirmierie



vitali

Solidaire et responsable

100% SANTÉ



Test de phishing du 3 juin : "This request requires your validation" !

Depuis le début de la Covid-19, **le risque de cyber-attaques est au niveau le plus élevé** et nos fournisseurs GEFCO, UMANIS, EMAG, FLEX N GATE, SOPRA-STERIA ont subi de graves cyber-attaques :

- Origine : **Phishing**,
- Conséquences : **paralyse** de leur infrastructure informatique et coupure par le Groupe de leur **communication**,
- Résultat : **perturbation** de notre activité opérationnelle.

Le risque est fort pour le Groupe, si notre vigilance se relâche !

Apprenons à reconnaître les mails de Phishing pour nous protéger : **lors du test à MPTM, 3,6% de la population sollicitée ont cliqué sur le lien contenu dans le mail !**

EXTERNAL Real sender is myservices@reeditt.com

Dear Alain Watrin,

This request 122 48 588 requires your validation. It will not be processed until you take the required action. Please [click here](#) for further details.

Please note - in case if you do not take any action, request will be automatically closed within the next 72 business hours and requestor will be notified

Should you have any queries relating to the above request do not hesitate to get in touch with the Initiator.

Best regards,

People Services SSC Trytobe

Information on the processing of your data, your data protection rights and our contact data is available to you at any time in our data protection notice. Please go [here](#)

Le domaine expéditeur n'est pas connu pour ce type de demande

Le lien réel pointe vers une adresse ambiguë non liée à PSA

Vous ne pouvez pas authentifier le demandeur de cette action qui est externe à PSA

!! N'accordons jamais confiance à un mail :

- En provenance d'un expéditeur inconnu,
- Contenant une pièce jointe ou un lien non sollicité,
- Demandant des données personnelles ou confidentielles,
- Demandant l'exécution d'actions sensibles sans pouvoir authentifier sûrement le demandeur.

En cas de doute , envoyez le mail en pièce jointe à soc@mpsacom

Une question ? Consultez le standard [Détecter les courriels frauduleux ou malveillants](#) sur le site <http://surete.inetpsa.com>

UN GARANT POUR OBTENIR VOTRE LOGEMENT ?



VISALE, LA GARANTIE 100 % GRATUITE POUR RASSURER VOTRE PROPRIÉTAIRE

QUI ?



- **Jeune** de 18 à 30 ans inclus,
- **Salarié de + 30 ans** muté ou nouvellement embauché ou ayant des revenus $\leq 1\,500$ € nets/mois,
- Signataire d'un bail mobilité



Locataire de votre résidence principale située dans le parc privé et sur le territoire français

Bon à savoir :

La garantie Visale est ouverte aux étudiants ou alternants, pour tous types de logements (parc privé, social et assimilé), et aux jeunes de 30 ans au plus, en structures collectives.

QUOI ?



Visale garantit à votre bailleur le **paiement du loyer et des charges locatives**, en cas d'impayés, pendant toute la durée de votre bail* :

- pour un **montant maximum de 1 300 € (1 500 € en Île-de-France)**,
- pour les étudiants et les alternants, **jusqu'à 600 € (800 € en Île-de-France)**, sans justification de ressources.

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur visale.fr pour tester votre éligibilité

2

Créez votre compte et demandez votre Visa

3

Votre bailleur crée son compte sur visale.fr et active la garantie

4

Signez votre bail

- **Simple, rapide et 100 % dématérialisé.**
- **Plus besoin d'une caution personne physique.**
- **Plan de remboursement adapté** de la dette, en cas d'impayés.
- **Cumulable**, sous conditions, avec d'autres aides Action Logement.

*Dans le parc locatif privé, prise en charge du loyer et charges dans la limite de 36 mensualités d'impayés et prise en charge des dégradations locatives jusqu'à deux mois de loyer et charges inscrits au bail. Dans le parc locatif social ou assimilé, prise en charge dans la limite de 9 mois d'impayés de loyers et charges locatives, déduction faite des aides au logement.

Aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.

Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.



Rappel : Il est interdit d'utiliser son téléphone en marchant !



Parce qu'une conversation téléphonique, un SMS ou l'usage d'Internet mobilise toute notre attention...

Sur les sites de Metz et Trémery, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, mais également sur les parkings, il est interdit d'utiliser son téléphone en marchant.

En ville, forte augmentation des accidents impliquant des piétons, qui utilisaient leur téléphone tout en marchant.

A l'extérieur comme sur les sites du Pôle, arrêtez-vous si vous devez utiliser votre téléphone.



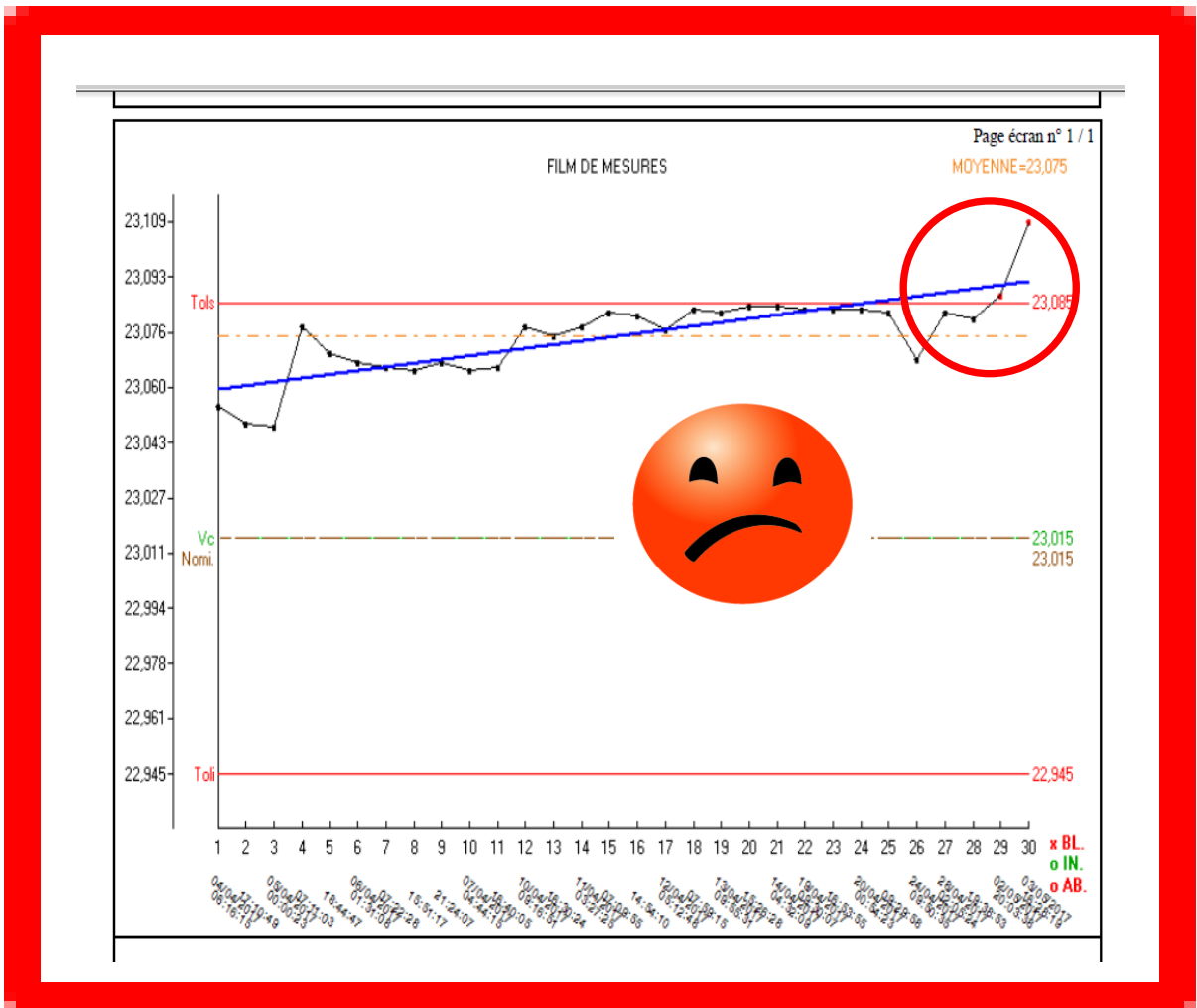
En marchant

INFORMATION CORONAVIRUS

Sur le parking et jusqu'à votre véhicule, le port du masque est obligatoire. Ne le jetez pas sur la chaussée.
Chaque nettoyage supplémentaire du parking coûte 500€.

PDS, Réglage Dérive Lente

Il est important de ne pas attendre d'être « Hors Tolérance » pour recentrer une cote produit processus.



Dès qu'une valeur atteint la zone de surveillance, je réagis pour éviter un risque de production de pièces, de moteurs, de BV non conformes.

Pensons Client, agissons Qualité !

Maîtrisons nos consommations d'énergie pendant les périodes de non production

Nous connaissons d'importantes perturbations de production sur nos sites (crise des composants,...). De nombreuses séances de productions ont été annulées. De ce fait, il est primordial de réduire drastiquement les consommations d'énergie lors de ces périodes chômées.

Il faut absolument appliquer les gammes d'arrêt. Il faut arrêter toute consommation hors sauvegarde des systèmes de commandes (automates, CN,...)

Ne pas se contenter d'un arrêt fin de cycle mais réaliser une mise hors tension pour stopper toutes les consommations liées à la puissance machine ainsi qu'à celles de l'air comprimé.

Le weekend dernier le site de Trémery a eu un niveau de consommation moyen de 31% par rapport à la semaine (respectivement 14 % pour Metz).

Nous devons abaisser au maximum ces ratios afin de limiter la dérive de nos résultats budgétaires.